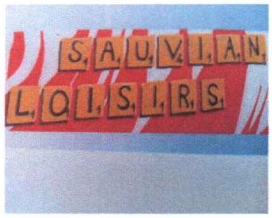

COMPTE RENDU- PROCES VERBAL de

L'Assemblée Générale 26 Novembre 2022

Ordre du jour :

- Rapport moral 21/22
- Rapport financier 21/22
- Approbation des budgets 2022/23 et 23/24
- Approbation du montant de l'adhésion à l'association
- Election des membres au Conseil d'administration
- Questions diverses

Nombre de présents : 62
Nombre de pouvoirs : 28
Total d'adhérents représentés : 90

Présentation du rapport moral :

La présidente remercie les 15 bénévoles et les 4 salariés qui animent les différentes activités.
L'année 2021/22 a encore été impactée par le Covid mais nous avons eu 313 adhérents, créé le théâtre enfants et la marche nordique

Nous remercions Mr le Maire, Mme Belmonte et les services techniques qui nous apportent leur soutien au quotidien

Présentation du rapport financier :

La trésorière détaille les charges et produits pour l'année 2021/22 et nous annonce un résultat négatif de 2 807 € dû à une baisse de la subvention de la mairie de 500 €, à une subvention départementale de 300 € inférieure à notre demande, aux dépenses pour moderniser l'activité scrabble et au Post Covid qui a encore impacté le nombre d'adhérents dans les activités employant des salariés

Cette perte est compensée par notre trésorerie positive liée à la bonne gestion de l'association les années précédentes.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité des 90 adhérents présents ou représentés

Présentation des budgets 2022/23 et 23/24

Hypothèse de base : 400 adhérents en 2022/23 et 420 en 23/24
Subventions : 4 100 € (3 500 € Mairie et 600 € Département)

Les budgets sont approuvés à l'unanimité des 90 adhérents présents ou représentés

Candidats au Conseil d'Administration

Suite à notre appel, aucune candidature…Nous pouvons encore accueillir 4 personnes (les statuts indiquent que le nombre maximum est de 16 personnes)
4 personnes dans la salle se présentent spontanément :
- Frédéric MARTIN
- Patricia MARTIN
- Annie ROUGIER
- Cécile DESPAS

Ces candidats sont élus à la majorité des 90 personnes présentes ou représentées.
Nous leur souhaitons la bienvenue au sein de notre organisation et les remercions pour leur investissement

ANNEE 2022/2023

La présidente nous présente la situation actuelle de l'association :
Nous sommes 375 inscrits à ce jour et espérons terminer l'année à 400

Nous avons :
- repris la troupe de théâtre amateur SERSAU qui se produira sur Sauvian, Servian, Valras , Sérignan ...avec 3 pièces différentes
- créé les activités suivantes : Danse orientale, Danse en ligne, dessin peinture initiation, Pilates, 3 i ème heure de poterie
- nous animons 6 marches différentes
A ce jour, nous proposons 29 activités

Nous sommes une micro entreprise avec des salariés, des prestataires, un cabinet comptable pour l'établissement des paies.

Merci aux membres du conseil d'administration qui s'investissent toute l'année et un merci tout particulier à la trésorière qui apporte sa compétence, son travail et sa disponibilité pour gérer à la rentrée et toute l'année l'enregistrement et l'encaissement des cotisations des adhérents, régler les relations avec les salariés et les prestataires…

Manifestations 2022/23 :

- **Octobre rose** : 42 € récoltés
- Le **Téléthon** les 2 et 3 déc : marches pédestres et aqua avec récolte de fonds
- La **marché de Noël** : les 16 , 17 et 18 déc sur la place du Marché : Sauvian Loisirs tiendra un stand et vendra les réalisations des différentes activités manuelles
- **Représentations théâtrales** (adultes et enfants) : vous serez informés via Facebook, le site de Sauvian Loisirs et le site entre Sauvianais officiel
- **Fête de SAUVIAN LOISIRS** le 17 juin dans le parc de la mairie

Message de la présidente :

Elle souhaite en septembre 2023 que les inscriptions se fassent dès le début des activités et non après 3 ou 4 séances….La présidente est **responsable** de la sécurité de tous et de l'accès aux différentes salles mises à disposition par la mairie. Elle est désolée de paraître parfois « autoritaire » ou « directive » mais elle agit pour votre sécurité .
En raison de certains abus, la possibilité d'essayer une activité sportive se limitera à 2
Il faut respecter les bénévoles qui accomplissent un travail gratuitement et sans qui, l'association n'existerait pas.

Bonne année 2022/23 et bonnes fêtes

Questions diverses :
- Pour les marches pédestres , une formation ou une « remise à niveau » des gestes de premiers secours est souhaitée
- Longe côte : il faudrait pouvoir breveter 2 personnes supplémentaires pour encadrer les sorties en mer : appel aux bonnes volontés

La présidente
Françoise HARRANG
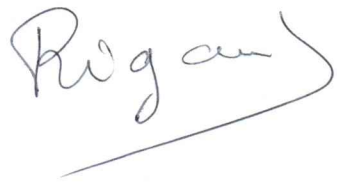
La secrétaire
Christine RIGAUD